

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA
Séance du lundi 29 septembre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-neuf septembre, à dix-huit heures trente-cinq minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu extraordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.

Date de convocation du
conseil municipal :

22 septembre 2025

Étaient présents : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, BERTHAIL Éric, DUEZ Sophie, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.

Date de mise en ligne de
la délibération :

Excusé-es :

FAYE Cyril, excusé, donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc.

Absent :

KOCIOLO Guillaume

Secrétaire de séance : MEYNET Francine

Objet : Demande de subvention pour l'organisation des séances d'apprentissage de la natation 2025-2026

Conformément à la délibération 2021-018 relative à la modification de l'école de rattachement, les élèves de la commune de Chancia participent aux séances de natation organisées annuellement par l'école de Lavancia-Epercy.

Pour l'année scolaire 2025-2026, six séances ont été programmées, pour un coût global de 2 880 €, incluant les frais de transport. Onze élèves de Chancia étant concernés, la participation financière de la commune s'élève à 674,04 €, soit un coût unitaire de 61,27 € par enfant.

Dans ce contexte, l'école de Lavancia-Epercy a sollicité, pour l'année 2025-2026, une subvention destinée à couvrir les dépenses liées à ces séances pour les élèves de Chancia.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** à l'octroi d'une subvention d'un montant de 674,04 €, versée à la commune de Lavancia-Epercy.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Robert BONIN


